

Janvier 2010

N° 47

ARiFOR

GIP Action Régionale pour l'Information sur la Formation et l'Orientation

Contact : Emilie ARNOULET
79 avenue Sainte-Menehould
51037 Châlons en Champagne

Cedex

Tél. : 03 26 21 83 14

Fax : 03 26 21 73 37

Mél : earnoulet@arifor.fr

www.discriminations-egalite-
champagneardenne.fr

EGALITE 'ACTUS

**Pôle ressources intégration,
lutte contre les discriminations et pour l'égalité**



Actualités

La SNCF reconnue coupable par la HALDE de discrimination sur l'âge

L'AEF - n° 125431 - 7/01/2010 - La Gazette des communes - 18/01/2010

Le secrétaire général de l'union régionale interprofessionnelle CFDT de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avait saisi la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) en décembre 2006 au motif que la compagnie publique « refusait de former ses conducteurs de plus de 47 ans pour des raisons de rentabilité économique ». Dans une délibération datée du 9 novembre 2009, la HALDE considère que la SNCF « ne justifie pas de manière raisonnable la différence de traitement opérée entre les agents ». Le fait de refuser l'accès à la formation TGV aux plus de 47 ans constitue donc une « discrimination à raison de l'âge », selon elle.

« Les Elles du BTP 68 » : l'Alsace aide les femmes à se lancer dans le bâtiment

L'actualité de la formation - n°1227 - 12/01/2010

L'Alsace a décidé d'allouer 12 000 euros à la relance du programme « les Elles du BTP 68 » lors de la commission permanente du conseil régional du 8 janvier. Initié en 2005 pour faire face à une pénurie de main d'œuvre dans le secteur du BTP, ce programme a pour objectif de permettre à des femmes éloignées de l'emploi de se former pour travailler dans le secteur.

Égalité professionnelle

L'AEF - n°126034 - 20/01/2010

Nomination des membres du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00021712732>

Parité : très mauvais bilan 2009 pour le secteur public

La Gazette des communes - 20/01/2010

L'Observatoire de la vie politique et parlementaire souligne que lorsqu'il s'agit de nominations à des postes de titulaires dans les institutions et administrations publiques, organismes extraparlimentaires ou autres organismes publiés au Journal officiel, la tendance « est généralement à une plus forte représentation masculine », laissant aux femmes les sièges de suppléants. Et d'ajouter que « sur près d'une centaine d'organismes ou d'administrations où des nominations ont été effectuées l'an dernier, le rapport en relève moins d'une vingtaine qui ont respecté la parité ».

**Revue de presse financée
par l'ACSE et le conseil régional**

ACSE

L'AEF - n° 126034 –20/01/2010

Par décret du Président de la République en date du 21 janvier 2010, Jeannette Bougrab, personnalité qualifiée au conseil d'administration de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, en est nommée présidente. Autres nominations au conseil d'administration de l'Acse.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021720840>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021720846>

Direction générale de la cohésion sociale

Le décret n° 2010-95 du 25 janvier 2010 crée la direction générale de la cohésion sociale au sein de l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales. La direction générale de la cohésion sociale est chargée de la conception, du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité favorisant la cohésion sociale. Elle veille à la cohérence nationale et territoriale de ces politiques. La direction générale de la cohésion sociale se substitue à la direction générale de l'action sociale, à la délégation interministérielle à la famille, à la délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale et au service des droits des femmes et de l'égalité. Un arrêté du 25 janvier 2010 l'organise en services, en sous-directions et en bureaux.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021741166>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021741192>

Les salariés du secteur privé et les fonctionnaires sont plus nombreux à déclarer avoir subi une discrimination (HALDE-OIT)

L'AEF– n°126540 - 28/01/2010

La proportion de salariés du secteur privé ayant eu le sentiment d'être victimes de discrimination est de 36% (contre 28% en mars et 25% en janvier 2008) et de 26% pour les agents de la fonction publique (contre 22% en mars 2009), selon les résultats d'un sondage de l'institut CSA menée en janvier 2010 auprès de 1007 personnes et commandé conjointement par la HALDE et l'OIT (Organisation internationale du travail). Les deux principaux critères de discriminations vécues ou observées dans le secteur privé sont, pour plus d'un tiers des personnes, l'origine ethnique (32% dans le privé contre 19% dans le public), ainsi que la grossesse et la maternité (31% dans le privé comme dans le public).

Un Secrétaire Général pour la Charte de la diversité

Promotion de la diversité IMS Entreprendre pour la cité– n°41– janvier 2010

Kag Sanoussi a été nommé Secrétaire Général de la Charte de la diversité. Il a pour mission d'orchestrer le déploiement de la Charte sur l'ensemble du territoire. Kag Sanoussi est déjà très engagé dans la Diversité. Il a dirigé, durant trois ans, l'agence régionale ACSé Midi Pyrénées. Il a également occupé le poste de directeur de la politique de la ville dans différentes communautés d'agglomération. Il est à l'origine de la première Université d'été de lutte contre les discriminations pour l'égalité et la diversité qui s'est tenue en septembre 2009. Pour Kag Sanoussi, "La priorité en 2010 consiste à renforcer l'accompagnement des entreprises à travers la mise en place de plateformes territoriales de promotion de la Charte de la diversité." Cette année sera aussi marquée par l'organisation d'un "Tour de France de la diversité" au printemps prochain. Il se déclinera autour de rencontres sur les initiatives réalisées par les entreprises et également par les acteurs publics et privés.

<http://www.charte-diversité.com>

Représentation des femmes au sein des conseils d'administration et de surveillance

Synthèse de l'actualité – Service des droits des femmes et de l'égalité – 27/01/2010

Le texte de la proposition de loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle adoptée par l'Assemblée nationale le 20 janvier a été transmis au Sénat le 21 janvier 2010.

Publications

La HALDE lance une campagne de sensibilisation sur les discriminations liées à la grossesse

L'AEF - n°125274 - 5/01/2010

L'actualité de la formation - 6/01/2010

Pour inciter les femmes enceintes discriminées au travail à se défendre, la HALDE publie un guide « Une grossesse sans discrimination ». Depuis sa création en 2005, la HALDE a reçu plus de 400 réclamations liées à la grossesse, dont plus de 60% (soit 250 réclamations) au cours de l'année 2009. Selon un sondage réalisé par l'institut CSA au mois de février 2009, 28 % des femmes actives et retraitées ayant été enceintes au cours de leur carrière professionnelle estiment avoir été victimes de discrimination au cours de leur vie active.

<http://www.halde.fr/Discrimination-et-grossesse-5,13081.html>

L'égalité des genres : les règles de l'UE et leur transposition en droit national

Synthèse de l'actualité – Service des droits des femmes et de l'égalité – 27/01/2010

La dernière version de la publication de la **Commission européenne** relative au droit européen de l'égalité des genres a été mise en ligne sur le site de l'Union européenne. Cette publication vise à donner un aperçu succinct et général des grandes caractéristiques du droit européen de l'égalité des genres et de sa transposition dans les 27 Etats membres de l'UE et dans les pays de l'EEE où s'applique la majeure partie de ce droit.

http://bookshop.europa.eu/eubookshop/download.action?fileName=KE7809975FRC_002.pdf&eubphfUid=10780

Formations ARIFOR 2010

EG2 L'égalité femmes / hommes en milieu professionnel

Identifier les dispositifs législatifs et les moyens qu'ils apportent afin de mener un questionnement sur le fonctionnement de sa propre structure et d'envisager des axes d'intervention pour réduire les écarts constatés entre hommes et femmes sur le plan professionnel.

Session : 2 mars 2010 dans les locaux du GIP ARIFOR - Aucun frais de participation

Descriptif : http://pdfs.arifor.fr/FCA/PRIVE_8044.pdf

Pour tout renseignement et inscription, veuillez prendre contact auprès de Séverine Vigourt au 03 26 21 83 20 ou svigourt@arifor.fr